



**MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA RELANCE**

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction générale du Trésor



BRÈVES ÉCONOMIQUES

DE SUISSE ET DU LIECHTENSTEIN

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE

DE BERNE

N° 30 – 24 septembre 2021

Faits marquants

Prolongation de l'accord fiscal franco-suisse sur l'imposition des travailleurs frontaliers en télétravail

: La France et la Suisse ont prolongé l'accord amiable provisoire du 13 mai 2020 concernant l'imposition des travailleurs frontaliers exerçant en télétravail dans le contexte de la crise du Covid-19. Grâce à cet accord, les jours où les frontaliers sont amenés à effectuer leur travail à domicile en raison de mesures prises pour lutter contre la pandémie ne modifient pas le régime d'imposition. L'accord reste en vigueur jusqu'au 31 décembre 2021. Pour mémoire, un accord du même type avait été conclu le 13 août 2020 concernant les cotisations sociales. Cet accord reste en vigueur jusqu'au 15 novembre 2021.

LES CHIFFRES À RETENIR

	Au 23/09	Var. vs 16/09
EUR/CHF	1,0829	-0,42%
USD/CHF	0,9239	+0,02%
SMI	11 938.62	-0,75%
Taux 10a	-0,23	-

Covid-19

Situation sanitaire en Suisse et au Liechtenstein, le 24 septembre à 13h :

	Cas confirmés source OFSP*	Décès source OFSP
Vendredi 24 septembre	833 982	10 665
Jeudi 23 septembre	833 383	10 665
Mercredi 22 septembre	832 590	10 662
Mardi 21 septembre	831 105	10 656

*Office fédéral de la santé publique

Passe sanitaire : La station de sports d'hiver de Fideris (canton des Grisons) est la première station à annoncer qu'elle imposerait le certificat Covid (passe sanitaire suisse). Pour l'heure, les établissements de sport d'hiver n'ont pas d'obligation d'imposer le certificat Covid sur les pistes et les remontées mécaniques.

Tests Covid-19 : Le Conseil fédéral a prolongé jusqu'au 10 octobre la prise en charge du coût des tests Covid pour tout le monde, et jusqu'à fin novembre pour les personnes ayant reçu une première dose. Il suggère aussi de faciliter l'accès des touristes au certificat Covid au moyen d'une plateforme électronique nationale.

Economie

Commerce extérieur : En août 2021, les exportations suisses ont augmenté de 2,1% en rythme mensuel. Sur la même période, les importations ont baissé de -1,2%. L'excédent du solde extérieur de la Suisse s'établit à environ 4,5 Mds CHF (0,6 % du PIB) pour août 2021, soit une hausse de 5 % en rythme mensuel.

Politique monétaire : A l'issue de son examen périodique de la situation économique et monétaire du 23 septembre, la Banque nationale suisse (BNS) a décidé de maintenir sa politique monétaire expansionniste. Elle a revu à la baisse sa projection de croissance pour 2021, à 3 % (contre 3,5 % en juin 2021) et relevé sa prévision d'inflation à 0,5 % pour 2021 (contre 0,4 % en juin 2021) et 0,7 % pour 2022 (0,6 % en juin 2021). Par ailleurs, la BNS s'est dite prête à l'éventualité de réactiver le volet anticyclique de fonds propres des banques au regard de la croissance des prêts immobiliers en Suisse. Ce ratio supplémentaire sur les fonds propres des banques avait été désactivé en mars 2020 afin d'éviter l'assèchement du crédit lors du début de la crise Covid.

Innovation : La France s'est classée à la 11^{ème} place du classement mondial sur l'innovation de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (Ompi) (+1 place par rapport à l'édition 2020). La France confirme ainsi la dynamique observée au sein de son écosystème d'innovation, avec un gain de +11 places en 10 ans.

Entreprises : Selon une étude du cabinet EY, la Suisse compte 16 des 500 plus grandes entreprises familiales au monde, pour un chiffre d'affaires cumulé de 245 Mds CHF. La Suisse occupe ainsi la 6^{ème} place mondiale en termes de concentration des plus grandes entreprises familiales.

Secteur financier

Gestion d'actifs : D'après l'Asset management Association, les actifs sous gestion en Suisse ont augmenté d'environ 10 % en g.a en 2020, à 2 800 Mds CHF. Environ 65 % de ces actifs appartiennent à des clients résidant en Suisse et 35 % à une clientèle étrangère, cette dernière catégorie ayant connu une hausse de 10 points de pourcentage sur la période 2017-20.

Régulation financière : L'autorité suisse de régulation des marchés financiers, la Finma, a octroyé une licence de gestion de fonds à Swiss Prime Site, ce qui lui permettra notamment d'accéder au marché des fonds de placements immobiliers. Depuis 2017, les actifs sous gestion de la société ont doublé pour atteindre 2,8 Mds CHF.

Secteurs non financiers

Transport : L'Office fédéral des routes (OFROU) a publié une instruction concernant la réglementation des poids lourds afin de se conformer à une nouvelle réglementation européenne. En effet, l'UE a introduit de nouveaux standards concernant les cabinets aérodynamiques pour les poids lourds, qui devraient permettre une réduction des émissions de CO2 de ces véhicules. Ces nouvelles cabines peuvent cependant rallonger d'environ 1 mètre les poids lourds. L'OFROU permet aux poids lourds de dépasser les longueurs maximales autorisées, mais ils ne pourront pas augmenter leur capacité de chargement. Cette instruction est valable jusqu'au 31 octobre 2022.

Electricité : Depuis le 01/07/2021, l'UE ne reconnaît plus les certificats d'origine de la Suisse, qui permettent d'identifier l'électricité produite de manière durable. Ces certificats s'échangent sur des bourses de manière découplée par rapport à l'électricité à laquelle elle est associée. En conséquence, la Suisse n'est plus autorisée à exporter ses garanties d'origine, et donc à signaler son électricité comme durable lorsqu'elle est produite comme telle. La Suisse continue toutefois de reconnaître les certificats du reste de l'UE. L'Association des entreprises suisses d'électricité s'est émue de l'effondrement des prix des certificats suisses en raison de l'excédent d'offre dans le pays. Si certaines entreprises suisses productrices d'électricité plaident pour une non-reconnaissance par la Suisse des certificats d'origine de l'UE, la majorité des acteurs et grands consommateurs y sont opposés.

La Direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.
Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international



Responsable de la publication : Gilles BORDES
Rédacteurs : Mathilde HEITZ, Antoine BOCOgnano

Pour s'abonner : berne@dgtresor.gouv.fr

Clause de non-responsabilité : le service économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.
Crédits visuel : Pixabay